

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 073-247300668-20240919-2024_19_09_10-DE

Objet : Art en Lac – Subvention complémentaire 2024

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf septembre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MANTEL. MARCHAIS. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. VEUILLET. VOISIN. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN), MALLEIN (Pouvoir C. COUTAZ), MANSOZ (pouvoir C. TAVEL). PERRIAT. TOUIHRAT (Pouvoir S. FRANCONY). WADOWIAK (Pouvoir M-L MARCHAIS).

Le Président :

Rappelle à l'assemblée le vote de l'attribution d'une subvention de 300€ pour l'exposition Art en Lac pour l'année 2024 ;

Explique que le montant nécessaire au soutien de l'exposition 2024 est de 500€ ;

Propose à l'assemblée délibérante d'approuver le versement d'une subvention complémentaire de 200€ à l'exposition Art en Lac pour l'année 2024 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE d'accorder une subvention de 200 € à l'exposition Art en Lac pour l'année 2024 en complément de celle de 300€ déjà attribuée par la CCLA pour cette année,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2024,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

